

20 juin 1975 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# COMMUNIQUE COMMUN FRANCO-POLONAIS LE 20 JUIN 1975

LE MINISTRE DE LA POLITIQUE EXTERIEURE A L'INVITATION DE M. EDWARD GIEREK, ET DES PLUS HAUTES AUTORITES DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE POLOGNE, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, QUI ETAIT ACCOMPAGNE DE MME GISCARD D'ESTAING, A EFFECTUE UNE VISITE OFFICIELLE EN POLOGNE DU 17 AU 20 JUIN 1975. AU-COURS DE SON SEJOUR, M. VALERY GISCARD D'ESTAING S'EST ENTRETENU AVEC M. EDWARD GIEREK, PREMIER SECRETAIRE DU COMITE CENTRAL DU PARTI OUVRIER UNIFIE POLONAIS, ET A ETE RECU PAR M. HENRYK JABLONSKI, PRESIDENT DU CONSEIL DE L'ETAT, EN PRESENCE DE M. PIOTR JAROSZEWICZ, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES\

LE MINISTRE DE LA POLITIQUE EXTERIEURE A PARTICIPE AUX ENTRETIENS : DU COTE FRANCAIS : M. MICHEL PONIATOWSKI - MINISTRE DE L'ETAT, MINISTRE DE L'INTERIEUR, M. JEAN SAUVAGNARGUES - MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, M. JEAN-PIERRE FOURCADE - MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, M. CLAUDE PIERRE-BROSSOLETTE - SECRETAIRE GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, M. LOUIS DAUGE - AMBASSADEUR DE FRANCE EN POLOGNE, LE GENERAL D'ARMEE GUY MERY - CHEF DE L'ETAT-MAJOR PARTICULIER DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, M. JEAN-PAUL ANGLES - CHEF DU PROTOCOLE, M. XAVIER GOUYOU-BEAUCHAMPS - CHEF DU SERVICE DE PRESSE DE L'ELYSEE, M. GABRIEL ROBIN - CONSEILLER DIPLOMATIQUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, M. BERTRAND LARRERA DE MOREL - DIRECTEUR DES RELATIONS ECONOMIQUES EXTERIEURES AU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, M. JACQUES ANDREANI - DIRECTEUR D'EUROPE AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, - DU COTE POLONAIS : M. PIOTR JAROSZEWICZ - PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES, M. STEFAN OLSZOWSKI - MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, M. RYSZARD FRELEK - MEMBRE DU SECRETARIAT, CHEF DE LA SECTION ETRANGERE DU CC POUV, M. ALOJZY XARKOSZKA - VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES, M. JERZY WASZCZUK - CHEF DE LA CHANCELLERIE DU SECRETARIAT DU CC DU POUV, M. JERZY OLSZEWSKI - MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR ET DE L'ECONOMIE MARITIME, M. HENRYK KISIEL - MINISTRE DES FINANCES, M. TADEUSZ PYKA - PREMIER VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION DE PLANIFICATION AUPRES DU CONSEIL DES MINISTRES, M. JOZEF CZYREK - SOUS-SECRETAIRE DE L'ETAT AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, M. STANISAW DUGOSZ - SOUS-SECRETAIRE DE L'ETAT AU MINISTERE DU COMMERCE EXTERIEUR ET DE L'ECONOMIE MARITIME, M. WODZIMIERZ JANIUREK - SOUS-SECRETAIRE DE L'ETAT AUPRES DE L'OFFICE DU CONSEIL DES MINISTRES, M. EMIL WOJTASZEK - AMBASSADEUR DE POLOGNE EN FRANCE, M. JERZY FELIKSIK - DIRECTEUR DU DEPARTEMENT IV AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES\

LE MINISTRE DE LA POLITIQUE EXTERIEURE EN OUTRE, DES ENTRETIENS PARALLELES ONT EU LIEU ENTRE M. JEAN SAUVAGNARGUES ET M. STEFAN OLSZOWSKI, M. JEAN-PIERRE FOURCADE ET MM. JERZY OLSZEWSKI, HENRYK KISIEL ET MANY WIKOWSKI. AU-COURS DE SON SEJOUR EN POLOGNE, M. GISCARD D'ESTAING S'EST RENDU A KATOWICE, CRACOVIE ET GDANSK. IL A VISITE LES HAUTS LIEUX DE L'HISTOIRE POLONAISE AINSI QUE CERTAINES REALISATIONS INDUSTRIELLES DE LA POLOGNE CONTEMPORAINE. IL S'EST EGALEMENT RENDU AU CAMP D'EXTERMINATION D'AUSCHWITZ OU IL A DEPOSE UNE GERBE DEVANT LE MONUMENT INTERNATIONAL ET DEVANT LE MONUMENT AUX FRANCAIS, RENDANT AINSI HOMMAGE AUX MILLIONS D'HOMMES, DE FEMMES ET

D'ENFANTS QUI ONT TROUVE UNE MORT TRAGIQUE DANS LES CAMPS DE DEPORTATION ET EVOQUANT LE SOUVENIR DE LA LUTTE COMMUNE DES PEUPLES FRANCAIS ET POLONAIS PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE. A TOUTES LES ETAPES DE SON PERIPLE, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE A RECU DE LA PART DE SES HOTES OFFICIELS ET DE LA POPULATION LOCALE UN ACCUEIL TRES CHALEUREUX. A L'OCCASION DE CETTE VISITE, M. VALERY GISCARD D'ESTAING ET M. EDWARD GIEREK ONT SIGNE : - UNE CHARTE DES PRINCIPES DE LA COOPERATION AMICALE ENTRE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE POLOGNE, - UNE DECLARATION SUR LES PRINCIPES ET MOYENS DU DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE, DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS HUMAINES ENTRE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE POLOGNE, - UN ACCORD QUINQUENNAL SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE. MM. JEAN-PIERRE FOURCADE ET JERZY OLSZEWSKI ONT SIGNE UN PROGRAMME A LONG TERME DU DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ECONOMIQUE, INDUSTRIELLE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE, UN ACCORD SUR LE CHARBON ET UN PROTOCOLE FINANCIER. MM. JEAN-PIERRE FOURCADE ET HENRYK KISIEL ONT, ENFIN, SIGNE UNE CONVENTION FISCALE TENDANT A EVITER LES DOUBLES IMPOSITIONS\

`POLITIQUE EXTERIEURE` LES CONVERSATIONS ET ENTRETIENS SE SONT DEROULES DANS L'ATMOSPHERE DE CONFIANCE ET D'AMITIE DONT SONT EMPREINTES LES RELATIONS ENTRE LES PEUPLES FRANCAIS ET POLONAIS. LES DEUX PARTIES ONT ACCORDE UNE ATTENTION PARTICULIERE A L'EVOLUTION DE LA SITUATION EN EUROPE. ELLES CONSTATENT QUE CETTE SITUATION EVOLUE FAVORABLEMENT ET ELLES SE DECLARENT PRETES, POUR CE QUI LES CONCERNE, A POURSUIVRE LEURS EFFORTS EN\_VUE DE DONNER A L'EVOLUTION DE LA DETENTE UN CARACTERE IRREVERSIBLE. UN ECHANGE\_DE\_VUES APPROFONDI A EU \_LIEU SUR LE DEROULEMENT DES TRAVAUX DE LA CONFERENCE SUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE. LES DEUX PARTIES ONT REAFFIRME LA GRANDE IMPORTANCE QU'ELLES ATTACHENT A CETTE CONFERENCE ET SOULIGNE QUE LA MISE EN\_OEUVRE DE SES DECISIONS PAR TOUS LES ETATS PARTICIPANTS DEVRAIT CONTRIBUER AU RESSERREMENT ET A L'AMELIORATION DES RELATIONS ENTRE CES ETATS DANS TOUS LES DOMAINES ET PAR LA FACILITER LE PROCESSUS DE DETENTE EN EUROPE EN LUI DONNANT UN CARACTERE DURABLE. ELLES SE SONT EGALEMENT FELICITEES DE LA CONTRIBUTION QUE LA FRANCE ET LA POLOGNE APPORTENT AUX TRAVAUX DE LA CONFERENCE. LES DEUX PARTIES SONT RESOLUES A CONTINUER LEURS EFFORTS AFIN DE RESOUDRE DE FACON SATISFAISANTE POUR TOUS LES ETATS PARTICIPANTS LES QUESTIONS QUI SONT ENCORE EN SUSPENS. ELLES CONSIDERENT QUE DANS CETTE PERSPECTIVE, UNE HEUREUSE CONCLUSION DES TRAVAUX DE LA DEUXIEME PHASE PEUT ETRE ENVISAGEE POUR LE PROCHE AVENIR, CE QUI PERMETTRAIT DE TENIR LA PHASE FINALE A HELSINKI AU PLUS HAUT NIVEAU AU-COURS DE L'ETE. LES DEUX PARTIES ONT SOULIGNE L'IMPORTANCE QU'ELLES ATTACHENT AUX TRAITES CONCLUS AVEC LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE PAR L'UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES, LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE POLOGNE, LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE ET LA REPUBLIQUE SOCIALISTE TCHECOSLOVAQUE AINSI QU'A L'ACCORD QUADRIPARTITE DU 3 SEPTEMBRE 1971 `DATE`, QUI REPRESENTENT UNE CONTRIBUTION ESSENTIELLE A LA DETENTE EN EUROPE. ELLES SE PRONONCENT EN\_FAVEUR DE LA POURSUITE DU PROCESSUS DE NORMALISATION ET DE DEVELOPPEMENT DES RAPPORTS ENTRE LES ETATS EUROPEENS\

`POLITIQUE EXTERIEURE` RELATIONS FRANCO - POLONAISES` LES DEUX PARTIES ONT CONFIRME LEUR SOUTIEN A L'INDEPENDANCE, LA SOUVERAINETE ET L'INTEGRITE TERRITORIALE DE LA REPUBLIQUE DE CHYPRE, CONFORMEMENT AUX RESOLUTIONS PERTINENTES DU CONSEIL\_DE\_SECURITE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS-UNIES. UNE ATTENTION PARTICULIERE A ETE APPORTEE EGALEMENT AUX DEVELOPPEMENTS RECENTS ET A LA SITUATION ACTUELLE AU PROCHE ORIENT LE

DEVELOPPEMENTS RECENTS ET A LA SITUATION ACTUELLE AU PROCHE-ORIENT . LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET LE PREMIER SECRETAIRE DU COMITE CENTRAL DU PARTI OUVRIER UNIFIE POLONAI EN ONT SOULIGNE LE CARACTERE PREOCCUPANT ET ONT MARQUE LA NECESSITE QUE DES EFFORTS ACCRUS SOIENT ACCOMPLIS EN\_VUE DE PARVENIR A UN REGLEMENT DE LA CRISE SUR LA BASE DES RESOLUTIONS DU CONSEIL DE SECURITE NOS 242 ET 338. ILS ONT MANIFESTE L'ESPOIR QUE LA NEGOCIATION ENTRE LES DIVERSES PARTIES INTERESSEES REPRENNE RAPIDEMENT ET PUISSE ABOUTIR A UN REGLEMENT JUSTE ET DURABLE. LES DEUX PARTIES SE SONT FELICITEES DU RETABLISSEMENT DE LA PAIX AU VIETNAM. ELLES ONT EXPRIME L'ESPOIR DE VOIR LES PEUPLES DE L'INDOCHINE SE CONSACRER A LA RECONSTRUCTION ET AU DEVELOPPEMENT DE LEURS PAYS EN TOUTE LIBERTE ET DANS LE RESPECT DE L'INDEPENDANCE NATIONALE. LES DEUX PARTIES ONT MARQUE QUE L'OBJECTIF DE LEURS EFFORTS DANS LE DOMAINE DU DESARMEMENT EST DE PARVENIR A UN DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET SOUS UN CONTROLE INTERNATIONAL EFFICACE. ELLES SE SONT PRONONCEES POUR LA CONVOCATION D'UNE CONFERENCE MONDIALE SUR LE DESARMEMENT A LA PREPARATION ET AUX TRAVAUX DE LAQUELLE PARTICIPERAIENT TOUTES LES PUISSANCES NUCLEAIRES. ELLES ONT SOULIGNE ENFIN L'IMPORTANCE DU ROLE DEVOLU A L'ORGANISATION DES NATIONS-UNIES DANS LES DOMAINES DU MAINTIEN DE LA PAIX ET DE LA SECURITE INTERNATIONALE AINSI QUE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENTENTE ET DE LA COOPERATION ENTRE LES ETATS. ELLES ONT REAFFIRME EGALEMENT LEUR ATTACHEMENT AUX BUTS ET AUX PRINCIPES DE LA CHARTE DES NATIONS-UNIES DONT LES DISPOSITIONS, REPOSANT SUR DES BASES UNIVERSELLEMENT RECONNUES, CONTINUENT DE REpondre A TOUTES LES ASPIRATIONS DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE\

` POLITIQUE EXTERIEURE ` LES DEUX PARTIES ONT RAPPELE QU'ELLES ATTACHENT UNE TRES GRANDE IMPORTANCE AU DEVELOPPEMENT DES RELATIONS BILATERALES ENTRE LA FRANCE ET LA POLOGNE. ELLES ONT SOULIGNE L'IMPORTANCE DE LA COOPERATION POLITIQUE ENTRE LES DEUX PAYS DANS L'ESPRIT DE LA DECLARATION SUR L'AMITIE ET LA COOPERATION DE 1972 ET DE LA CHARTE DES PRINCIPES DE LA COOPERATION AMICALE ENTRE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE POLOGNE SIGNEE CE JOUR. ELLES SE SONT FELICITEES DE L'ESSOR DE LEURS RELATIONS ECONOMIQUES INTERVENU DEPUIS LA VISITE EN FRANCE DE M. EDWARD GIEREK, EN OCTOBRE 1972 `DATE`. ELLES ONT CONSTATE QUE L'ACCORD DECENNAL DE COOPERATION CONCLU A CETTE OCCASION, ET LA COMMISSION INTERGOUVERNEMENTALE QU'IL A INSTITUTE, AVAIENT FAVORISE UN DEVELOPPEMENT REMARQUABLE DE LEURS RAPPORTS ET CONTRIBUE NOTAMMENT A L'ETABLISSEMENT DE LIENS PLUS ETROITS ENTRE LES ENTREPRISES DES DEUX PAYS. ELLES ONT EXPRIME LEUR VOLONTE DE FAIRE LES EFFORTS NECESSAIRES POUR ELEVER LEURS RELATIONS ECONOMIQUES A UN NIVEAU CORRESPONDANT A CELUI DE LEURS RAPPORTS POLITIQUES. DANS CET ESPRIT, ELLES CONSIDERENT QUE LES DOCUMENTS SIGNES A L'OCCASION DE LA VISITE DE M. VALERY GISCARD D'ESTAING, L'ACCORD SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE, LE PROGRAMME A LONG TERME DE COOPERATION ET L'ACCORD RELATIF AU CHARBON DOIVENT DONNER UN NOUVEL ELAN A LA COOPERATION ET CREENT UNE BASE SOLIDE POUR UN DEVELOPPEMENT ACCELERE ET PLUS EQUILIBRE DE LEURS ECHANGES DONT LE VOLUME DEVRAIT AU MINIMUM TRIPLER AU-COURS DES CINQ PROCHAINES ANNEES. L'EVOLUTION DES PRINCIPAUX PROJETS DE COOPERATION ECONOMIQUE ET INDUSTRIELLE A, D'AUTRE\_PART, ETE EXAMINEE. LES DEUX PARTIES ONT RELEVE LE TRES GRAND NOMBRE D'AFFAIRES ACTUELLEMENT EN NEGOCIATION, QUI TEMOIGNE DU RESSERREMENT DES RAPPORTS ENTRE LES ECONOMIES FRANCAISE ET POLONAISE ET D'UNE MEILLEURE CONNAISSANCE MUTUELLE. ELLES ONT ESTIME QU'IL EXISTE DES PERSPECTIVES PARTICULIEREMENT FAVORABLES DANS LES SECTEURS DE L'ELECTRONIQUE, DES TELECOMMUNICATIONS, DE LA CHIMIE, DE LA PETROCHIMIE, DE LA METALLURGIE, DE LA MECANIQUE ET DES

INDUSTRIES ALIMENTAIRES. ELLES SE SONT FELICITEES DE LA PROCHAINE CONCLUSION DE L'ACCORD SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DE L'UTILISATION PACIFIQUE DE L'ENERGIE NUCLEAIRE\

`POLITIQUE EXTERIEURE` LES DEUX PARTIES ONT EGALEMENT CONSTATE AVEC SATISFACTION LE NIVEAU ELEVE DEJA ATTEINT PAR LES ECHANGES FRANCO - POLONAIS DANS LES DOMAINES DE LA CULTURE ET DES ARTS, DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA SCIENCE, DE LA TECHNIQUE, DE L'INFORMATION, AINSI QUE DES ECHANGES DE JEUNES, DES ECHANGES SPORTIFS ET DU TOURISME. ELLES ONT EXPRIME LEUR DETERMINATION DE PRENDRE LES MESURES CONCRETES PERMETTANT DE DEVELOPPER ENCORE LA COOPERATION EN TOUTES CES MATIERES, CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE LA DECLARATION SUR LES PRINCIPES ET LES MOYENS DU DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE, DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS HUMAINES ENTRE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE POLOGNE SIGNEE CE JOUR. UNE TELLE ACTION, MENEES AVEC PERSEVERANCE, DEVRAIT CONTRIBUER DE MANIERE IMPORTANTE A UNE CONNAISSANCE ENCORE PLUS APPROFONDIE DU PATRIMOINE DES DEUX PAYS ET A UN RAPPROCHEMENT PLUS ETROIT DES PEUPLES FRANCAIS ET POLONAIS ET, PAR L'EXEMPLE AINSI DONNE, A UNE MEILLEURE COMPREHENSION ENTRE TOUS LES PEUPLES. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET LE PREMIER SECRETAIRE DU COMITE CENTRAL DU PARTI OUVRIER UNIFIE POLONAIS SE SONT FELICITES DE LEURS ECHANGES DE VUES ET DU CLIMAT AMICAL QUI A PRESIDE A LEURS ENTRETIENS. M. VALERY GISCARD D'ESTAING A REMERCIE SON HOTE ET LE PEUPLE POLONAIS TOUT ENTIER DE LEUR CHALEUREUSE HOSPITALITE. M. VALERY GISCARD D'ESTAING, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, A INVITE M. EDWARD GIJEK, PREMIER SECRETAIRE DU COMITE CENTRAL DU PARTI OUVRIER UNIFIE POLONAIS, A FAIRE UNE VISITE OFFICIELLE EN FRANCE. CETTE INVITATION A ETE ACCEPTEE AVEC PLAISIR. LA DATE EN SERA FIXEE PAR LA VOIE DIPLOMATIQUE\